



RAPPORT AU CONGRÈS

DES ÉLUS

DÉPARTEMENTAUX ET

RÉGIONAUX

Quel Projet de Société pour la Guadeloupe : Stratégie et Méthode

Réunion du 07 mai 2009

Palais du Conseil Général – Basse-Terre 14H30

Dans la perspective des travaux de notre congrès, la proposition de méthode d'élaboration d'un Projet Guadeloupéen de Société soumise à nos débats a été adressée à l'ensemble des élus, chambres consulaires et conseils consultatifs, partis politiques, organisations syndicales, organisations patronales, responsables d'associations, leaders d'opinion, responsables de medias et journalistes de la Guadeloupe.

L'objectif de cette concertation consistait à obtenir le maximum d'avis et d'observations sur la proposition versée au débat dans la perspective de l'élaboration concertée d'un projet de société fédérateur.

Le présent rapport s'attache donc à présenter dans un premier temps un condensé de la méthodologie proposée et dont l'intégralité figure dans le document annexe.

En second lieu, le rapport retrace la synthèse des contributions qui nous sont parvenues et qui seront complétées par les interventions en séance dans le cadre de notre congrès.

I- Rappel synthétique de la proposition de méthode

Face au profond mal-être de la société guadeloupéenne, aux contraintes des handicaps structurels, et au renforcement de la prise en compte des enjeux du 21ème siècle qui appellent une refondation des rapports sociaux, économiques et politiques, autant que de notre relation au territoire, un projet de société fédérateur s'avère indispensable.

La Proposition de méthode consiste à initier la mise en œuvre d'une organisation territorialisée qui favorise la liberté d'expression et la remontée la plus efficiente possible, après synthèse, des contributions de chaque citoyen guadeloupéen en vue de l'élaboration collective d'un projet partagé de société.

Elle est destinée à être modifiée et amendée pour correspondre aux attentes de l'immense majorité des guadeloupéens ; elle devra également faire l'objet d'un calendrier indicatif de mise en œuvre, étant entendu que ce sont l'implication et la décision populaire qui en fixeront le rythme.

Les étapes clés

Trois étapes instances de débat sont instituées dans le cadre du processus suivant :

Le comité guadeloupéen (1) définit toutes les thématiques à traiter. Puis chaque thématique (ou pilier du projet) est débattue dans le cadre des comités communaux (2).

Après ces débats, chaque comité communal transmet ses synthèses au comité de territoire dont il relève, en sorte d'établir une cohérence en fonction des bassins de vie (3).

A partir de leur validation, le comité guadeloupéen (1) élabore une synthèse thématique globale qui devra être approuvée par les comités de territoire.

Après acceptation, les synthèses globales de chaque thématique sont communiquées au Congrès (4) et deviennent alors des résolutions constitutives du projet de société. Les assemblées (5) sont chargées de les transmettre au Gouvernement après délibération.

CES ÉTAPES



SONT RÉALISÉES PAR

Comité communal du projet (2)

Composé de tous les citoyens et forces vives de la commune, il organise les débats et échanges avec les citoyens au niveau communal

Comité de territoire du projet (3)

Constitué de citoyens, d'un collège des bureaux des comités communaux et de personnes ressources, il effectue la synthèse des contributions communales dans le cadre de forums territoriaux

8 territoires :

Nord Grande Terre • Sud Grande Terre
Est Grande Terre • Nord Basse-Terre • Sud Basse Terre • Cote au vent • Cote sous le vent
Iles du sud

Comité Guadeloupéen (1) du projet

Implique les citoyens, les partis politiques, syndicats, associations et forces vives, élus, socioprofessionnels, représentation la plus large possible de la société guadeloupéenne. Il élabore la synthèse globale

Congrès des élus départementaux (4) et régionaux

Valide les résolutions constitutives du projet de société

Assemblées départementales (5) et régionale

II -Synthèse des contributions

D'un point de vue général, l'on peut d'emblée affirmer que la démarche bénéficie d'un accueil très positif, l'ensemble des contributeurs reconnaissant la nécessité d'une refondation de la société guadeloupéenne qui parte « de la base ».

L'immense majorité des contributeurs a marqué son intérêt pour un tel processus, certains qualifiant la méthode proposée de cadrée, structurée et réfléchie car valorisant l'avis du peuple dans une démarche participative.

Dans l'ensemble, les contributions évoquent systématiquement la nécessité de garantir la liberté d'expression de tous les citoyens, quels qu'ils soient, et la prise en compte effective de leur avis.

Une forte inquiétude s'est également exprimée, de façon plus ou moins explicite, quand au risque que le débat ne soit confisqué par les plus « sachants » ou les plus « agissants ».

Il est particulièrement préconisé que la conduite du projet soit assurée par une instance neutre, représentative du peuple guadeloupéen dans toutes ses composantes.

Il est observé que le débat existe déjà dans le pays, notamment au travers des « bik a pawol » (ou « sénats »), mais qu'il convient d'organiser la parole et de structurer les modalités de recueil et de synthèse des contributions des guadeloupéens.

S'agissant de la forme, il a été suggéré que la méthode proposée fasse l'objet d'une vulgarisation optimale dans le cadre de la campagne de communication incluant la diffusion de messages radiophoniques en créole.

Il a également noté que la présence de schémas explicatifs renforçait la compréhension et l'appropriation de la méthode.

S'agissant du fond, les observations suivantes méritent d'être retenues :

- **Clarifier la distinction avec la tenue des Etats Généraux.**

La démarche est bien comprise comme étant totalement distincte, et non concurrente, de l'organisation des Etats Généraux qui ont pour ambition de permettre au Gouvernement d'apporter des réponses immédiates à certaines des problématiques posées à l'occasion du mouvement social de ce début d'année.

Certaines contributions confirment la complémentarité des deux démarches, certains éléments validés dans le cadre des Etats Généraux étant susceptibles de constituer des contributions à l'élaboration du Projet de Société.

Toutefois, les contributeurs estiment qu'afin d'éviter toute confusion dans l'esprit de la population, il conviendrait de détacher le calendrier de mise en chantier du Projet de Société de celui des Etats Généraux.

- **L'état des lieux et les thématiques en débat**

Certaines contributions font référence à la nécessité d'un état des lieux qui constituerait une sorte de diagnostic du territoire.

Il a été rappelé que la réflexion ne part pas du néant et que nombres de rapports, études et assises initiés par l'université, par les conseils consultatifs et par les collectivités locales méritent d'être valorisés ou simplement réactualisés.

Il est proposé que l'ensemble de ces contributions soit pris en compte dans le diagnostic du territoire et soient rendu accessible au tout public

- **Garantir la liberté d'expression et la transparence**

De nombreuses contributions ont insisté sur l'impérieuse nécessité que la liberté d'expression de tous les citoyens soient garantie dans le cadre de l'élaboration du projet.

Il a été proposé que les citoyens puissent librement s'associer à toutes les étapes du projet, ou le cas échéant formuler directement des contributions individuelles écrites, quel que soit le stade du processus.

Il est également préconisé que la mise en place d'un recueil des contributions accessible au tout public directement ou par voie électronique.

Une transparence systématique devra être garantie au moyen de points d'information réguliers en multipliant les supports de communication.

- **Composition et fonctionnement des instances d'élaboration du projet**

Les comités communaux semblent susciter le plus d'intérêt parce qu'ils constituent ceux qui véhiculent davantage l'idée de « vox populi », de structure populaire de base.

De nombreuses contributions insistent sur la nécessité que ces comités soient bien étoffés, structurés et disposent de moyens conséquents pour assurer la communication et la collecte des avis dans des conditions optimales.

Il est proposé que ces comités élisent en leur sein un bureau notamment composé d'un porte parole et d'un secrétariat, et que ces représentants siègent au comité de territoire.

Une contribution suggère qu'il soit constitué autant de comités communaux que de thématiques à traiter, et que les citoyens puissent saisir les comités communaux de thématiques qui n'auront pas été initialement listées.

Les contributeurs insistent sur le principe de libre adhésion des citoyens à cette instance.

Il est également proposé l'institution d'un conseil des sages adossé à chaque comité communal en sorte de favoriser les relations intergénérationnelles.

De nombreuses interrogations se font jour sur les modalités de désignation des membres du comité guadeloupéen du projet, et sur les sources de financement du processus.

L'importance de l'implication des jeunes, diplômés ou non, est particulièrement soulignée.

- **Cartographie des forums territoriaux**

Plusieurs interrogations se font jour sur le découpage géographique des comités de territoire, il est notamment proposé :

- que la commune de Morne à l'eau soit associée au Nord Grande terre
- que les îles regroupées sous l'intitulé « îles du Sud » soient rattachées à leurs territoires de proximité géographique immédiate (Désirade avec l'Est Grande Terre, Marie galante avec le Sud Grande Terre, Les Saintes avec le Sud Basse Terre)
- que les communes qui composent le bassin saléen et l'agglomération pointoise soient regroupées (Abymes, PàP, Gosier, Baie-Mahault)

- **Les thématiques susceptibles d'être abordées**

Il est préconisé que les thématiques soient hiérarchisées et regroupées au sein de blocs cohérents.

Il est proposé d'ajouter à la liste les thématiques suivantes : tourisme, lutte contre toute forme d'exclusion, relations avec l'Union Européenne, les medias et l'information.

- **Définir un calendrier d'élaboration du Projet**

Il est vrai que la mise en œuvre d'une démarche participative à l'échelle du département est une initiative complexe.

Les contributeurs ont bien intégré la nécessité que ce soit le peuple lui même qui fixe le rythme et le calendrier d'élaboration du Projet de Société.

Toutefois afin d'éviter que la mise en œuvre de la méthodologie préconisée ne conduise à un essoufflement de la population et des acteurs impliqués, il a été suggéré une période variant de 18 à 36 mois.

En outre il a été préconisé que la mise en œuvre du chantier soit déconnectée des périodes de campagne électorale en sorte d'éviter toute confusion dans l'opinion.

La première étape à l'issue de la réunion du congrès du 7 mai pourrait être celle de la constitution et de l'installation des diverses instances du projet, et notamment du comité guadeloupéen dont la première mission consisterait à arrêter la liste des thèmes à débattre.

- **La campagne de communication**

Ce point a fait l'objet d'une attention particulière de l'ensemble des contributeurs qui ont particulièrement insisté sur les notions de transparence, d'honnêteté et de pédagogie.

Il est préconisé la mise en place d'une campagne de communication de grande envergure mobilisant les medias et permettant aux citoyens de s'inscrire dans une démarche proactive.

La mise en place d'un site internet, le recours à l'affichage 4x3, aux DVD, aux spots Tv, radio et cinéma, tout comme l'importance de l'accessibilité des informations (clarté, simplicité) a été soulignée à maintes reprises.

Il est également préconisé de maintenir une communication permanente à toutes les étapes du processus en rappelant les avancés successives.

Telles sont les observations synthétiques qui ressortent de la démarche de concertation initiée dans la perspective des travaux de notre congrès.

Sans présager des contributions et interventions en séance, je vous propose de débattre de la prise en compte de ces éléments dans le projet de méthode qui vous est soumis.

**LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL
PRESIDENT DU CONGRES DES ELUS
DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX**

